

PERTURBATIONS DE CIRCULATION

Des perturbations sont à prévoir du 22 au 25 avril 2025, sur la RD 994 et la RD 989. La circulation sera barrée et déviée dans les deux sens (voir plan au verso).

Un itinéraire de déviation sera mis en place par les RD 779 (dans l'Allier), RD 979, RD 982 (en Saône et Loire), RD 482 (dans la Loire) et RN7.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier pendant la durée des travaux.

La circulation riveraine sera gérée de manière spécifique par l'entreprise Eurovia, chargée des travaux, en fonction des possibilités et de l'avancement du chantier.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Pour en savoir plus sur les conditions de circulation,
vous pouvez contacter :

Conseil départemental de l'Allier

Unité territoriale technique de Lapalisse/Vichy

au 04 70 99 75 20

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Le Département de l'Allier investit pour vos routes

TRAVAUX SUR LES RD 994

ET RD 989

Commune du DONJON

Le Conseil départemental de l'Allier vous informe des travaux d'amélioration de la couche de roulement de la RD 994, depuis la gendarmerie jusqu'à la route de Neuilly-en-Donjon.

**Travaux programmés
du 22 au 25 avril 2025***

*Dates prévisionnelles pouvant évoluer en fonction des conditions climatiques.

